

*Initiatives ministérielles*

l'industrie concernée en chute libre. Nous en subissons les contrecoups depuis plusieurs années. Nous avons perdu plus de 1 000 emplois dans le nord de l'Ontario. Au moins une demi-douzaine d'usines ont été fermées. D'autres usines ont été liquidées ou ont réduit leur personnel.

Nous avons supplié le gouvernement d'aller à Washington pour rencontrer le secrétaire américain au Commerce et obtenir la suppression de cette taxe à l'exportation. Aucune décision isolée ne peut améliorer la situation du développement régional dans le nord de l'Ontario. Nous nous inquiétons parce que nous avons très peu de programmes d'encouragement comme le programme FEDNOR alors que nous avons besoin de toute une série de programmes gouvernementaux.

Malheureusement, le gouvernement a refusé de se débarrasser de la taxe à l'exportation sur le bois d'oeuvre, bien que tous les groupes importants du nord de l'Ontario, notamment le conseil consultatif du programme FEDNOR, aient fait des démarches dans ce sens. Non seulement, nous devons nous débarrasser de cette taxe, mais il nous faut aussi nous demander ce que l'Accord de libre-échange nous réserve. Il semble laisser présager la disparition d'importants programmes de restructuration du genre de ceux que nous avons connus il y a plusieurs années dans le secteur des pâtes et papiers où les paliers fédéral et provincial de gouvernement ont investi des centaines de millions de dollars pour amener tout ce secteur d'un bout à l'autre du pays à se moderniser et devenir plus rentable afin de pouvoir respecter les nouvelles normes écologiques qui faisaient leur apparition.

Avec l'Accord de libre-échange, nous semblons avoir perdu la possibilité de mettre sur pied des programmes de restructuration aussi massifs que ceux qui ont été mis en oeuvre il y a huit ou dix ans dans le secteur des pâtes et papiers. De temps à autre, surtout dans les régions à croissance lente, tous les secteurs ont besoin d'une telle restructuration. Nous faisons certes face à cette situation dans le nord de l'Ontario si nous voulons que l'industrie du bois d'oeuvre s'y maintienne.

Les ententes dont nous jouissons en vertu du Programme de développement économique et régional en faveur du secteur des pâtes et papiers sont nécessaires dans d'autres secteurs. Nous avons besoin d'un programme semblable dans l'industrie du sciage et du bois d'oeuvre. Nous avons clairement besoin d'une nouvelle entente dans l'industrie forestière. Je ne peux pas croire que le budget ne prévoit pas d'entente dans cette industrie. Celle que nous avions en Ontario était pourtant modeste, mais elle a quand même été supprimée. Ces mesures touchent tout le pays. Les fonds fournis dans le cadre des EDER, qui sont essentielles, ont été réduits.

Beaucoup des moyens pouvant favoriser le développement économique, la restructuration, la réorganisation et la modernisation de l'industrie sont dans des secteurs de compétence provinciale. Seuls le gouvernement fédéral et les EDER peuvent donner à l'industrie l'élan nécessaire. Cependant, le gouvernement s'éloigne de cette voie par son budget et par ses politiques qui consistent à réduire ou à supprimer tous les fonds versés dans le cadre des EDER.

Ces ententes sont importantes non seulement pour l'industrie forestière, mais aussi pour le tourisme. En Ontario, nous avons un accord sur le tourisme. Malheureusement, il n'a pas été utilisé aussi largement qu'il aurait dû l'être. Avec la défaveur des ententes de développement économique et régional et la suppression de leur financement, je vois que nous allons perdre un moyen très utile d'accès aux ressources du gouvernement fédéral, à son savoir-faire et à ses fonds dans les domaines de compétence provinciale ou de collaboration. Non seulement je m'inquiète de ce projet de loi, mais je m'inquiète de l'attitude générale du gouvernement face à la question de l'expansion économique régionale. Les deux dernières années, nous nous sommes battus contre la réforme fiscale parce que le gouvernement supprimait la majorité des mesures en faveur de l'industrie minière comme les déductions pour épuisement et le programme des actions accréditives.

- (1710)

C'est en 1982 et 1983, alors que l'économie sortait de la récession de 1981 et 1982, que nous avons créé les déductions pour épuisement minier et le programme des actions accréditives, des mesures qui ont amené des centaines de millions de dollars à la prospection minière et à la mise en valeur des gisements dans des régions comme le nord de l'Ontario, le nord du Québec, et des parties de l'Ouest et de l'Est. Ce programme a été émasculé par les mesures de réforme fiscale.

Ces mesures d'encouragement stimulent tout un secteur, par exemple l'industrie forestière, touristique ou minière, toutes des industries cruciales pour les régions à croissance lente. Le gouvernement réduit son appui à toutes ces industries.

Que le projet de loi soit bon ou mauvais, si la politique générale du gouvernement, qui est mise en oeuvre par l'entremise de tous ses ministères et des EDER, ne suit pas la bonne voie, on ne peut pas avoir un programme efficace de développement régional au Canada.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?